

## Accélérateur et révélateur

Le contexte d'épidémie Covid-19 et de confinement a entraîné une accélération très nette des projets, des usages et de la place de la e-santé dans notre région comme sur l'ensemble de la France.

Des projets prévus sur l'année 2020 ont été revus pour un déploiement immédiat et rapide : la plate-forme de télémédecine TéléO pour le module de téléconsultation et la centralisation de la disponibilité en lits critiques (réanimation, surveillance continue, soins intensifs) dans le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR). Les usages se généralisent, des outils déployés en quelques jours comptent rapidement des milliers d'utilisateurs. Plus de 14500 fiches d'orientation et de télésuivi pour les patients présentant des symptômes covid-19 créées par des médecins libéraux ont été suivies avec les infirmiers libéraux et les services hospitaliers. Nous avons publié un communiqué de presse (repris notamment par APM et DSIH) qui détaille les indicateurs pour les services régionaux.

Point positif, de nombreux professionnels, même les réticents, se lancent et découvrent concrètement la télémédecine ou la messagerie sécurisée de santé. Point de vigilance, il faut veiller à garantir un environnement sécurisé et un coût maîtrisé.

Dans ce contexte de crise sanitaire, l'offre – et le besoin – de services e-santé abonde et il peut être difficile de s'y retrouver. La mise à disposition, sur le site du Ministère de la Santé, de la liste des outils numériques, publics et privés, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19, vise à aider les professionnels et les usagers.

Notre projet de référencement des applications e-santé, expérimentation régionale d'une ambition nationale, permettra de prolonger cette démarche et d'enrichir l'accompagnement des acteurs régionaux dans le choix de ce qui répond le mieux à leur besoin.

Accélérateur de la e-santé, ce contexte exceptionnel est également révélateur de nos atouts et de nos limites. Les équipes du Groupement ont pu répondre aux demandes parce que nous avons déjà des habitudes de télétravail et d'outils collaboratifs. Nous parlons d'agilité depuis plusieurs mois, les agents ont su immédiatement modifier les organisations fonctionnelles et hiérarchiques et trouver des solutions alternatives en fonction des besoins et des contraintes. Les bases pour la formation à distance étaient également en place : webinar, espaces numériques dédiés aux utilisateurs. Nous nous sommes aussi heurtés ces dernières semaines à certaines limites, il est plus difficile de générer une montée en puissance quand les activités sont externalisées.

Nous pourrions capitaliser sur l'expérience de ces dernières semaines, et probablement encore des prochaines, pour accélérer le développement de la e-santé dans notre région, dans un contexte plus serein.

Jean-Christophe Zerbini

## Communiqué de presse

Visuel des services covid-19

Services numériques régionaux

### Nouveaux services, nouvelles organisations, nouveaux usages

Un bilan du premier mois d'épidémie et de confinement en Occitanie indique une forte augmentation des usages des services numériques de santé et de nouvelles formes de collaboration, pluridisciplinaire et intersectorielle.

[Lire le communiqué de presse](#)

### Actualité services régionaux e-santé

#### TéléO : les établissements de santé proposent les téléconsultations aux patients à domicile

Les professionnels de santé des établissements sanitaires d'Occitanie développent les téléconsultations pour les patients à domicile ou en établissement médico-social (EHPAD). Retour d'expérience du docteur Antoine Flau, médecin et porteur de l'unité médicale transversale de téléconsultation (UMTT) au CHU de Toulouse.



### Actualités e-santé

#### Télesanté et Covid-19 : quels changements pour quels professionnels santé ?



Regards croisés du docteur Pierre Rumeau, expert médical, et de Morgan Grit, juriste de la santé, sur les dispositions dérogatoires et changements dans les pratiques pour les médecins, les infirmiers, les sages-femmes, les orthophonistes et les pharmaciens. Un page dédiée (éclairages juridiques), quotidiennement mise à jour, permet aux professionnels de retrouver facilement l'information qu'ils recherchent. Ainsi les très récentes dispositions concernant les masseurs-kinésithérapeutes (Arrêté du 16 avril 2020 complétant l'arrêté du 23 mars 2020) sont intégrées.

## Ressources en ligne

### Services régionaux e-santé

Espace dédié aux informations concernant les services régionaux numériques en santé pour la réponse de l'offre de soin à l'épidémie de Covid-19. Services Covid-19

Référencement des outils numériques COVID-19 dédiés aux professionnels

Afin d'accompagner les professionnels et établissements sanitaires et médico-sociaux dans leur choix d'outils numériques pertinents dans la lutte contre l'épidémie, le Ministère des Solidarités et de la Santé a établi dans l'urgence un référencement des solutions disponibles pour les professionnels et pour les usagers. Consulter la liste pour les professionnels

## E-SANTÉ OCCITANIE

10 rue des trente-six ponts  
31400 Toulouse

05 67 20 74 00



[esante-occitanie.fr](http://esante-occitanie.fr)